

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY**

6 OCTOBRE 2014

À UNE SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal, tenue au centre communautaire à 19 h.

SONT PRÉSENTS les conseillers suivants :

- | | |
|---------------------------|----------------------|
| 1. Pauline Farrugia | 4. |
| 2. Marcella Davis Gerrish | 5. Claude Villeneuve |
| 3. Michael Munkittrick | 6. Alain Beaulieu |

ABSENT(S) :

FORMANT QUORUM sous la présidence de monsieur le maire Michael Page.

EST AUSSI PRÉSENT, Léonard Castagner, directeur général et secrétaire trésorier.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Assermentation conseiller no.4 – Monsieur Normand Jolicoeur
3. Rapport du maire et des conseillers
4. Période de questions
5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2014

CORRESPONDANCE

6. Liste remise aux membres du conseil

ADMINISTRATION

7. Dépôt de l'état des revenus et dépenses au 30 septembre 2014
8. Vente du lot 4 028 648
9. Don — Cérémonie Journée du souvenir
10. Modification — Autorisation de signature d'effets bancaires – Sièges no. 4

URBANISME, ENVIRONNEMENT ET SÉCURITÉ

INFRASTRUCTURES, VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILIEU

11. Approbation d'une entente pour le déplacement de la conduite située sur le lot 4 028 643

AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

12. Mandat pour comité de développement durable — Marina et parc Lobadanaki

ACCEPTATION DES ACHATS

13. Acceptation des comptes
14. Déboursés de plus de 5 000 \$

CULTURE ET DIVERS

15. VARIA
16. Période de questions
17. Levée de l'assemblée

2014-10-06.01

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR MARCELLA DAVIS GERRISH
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY**

6 OCTOBRE 2014

- 2014-10-06.02** **ASSERMENTATION CONSEILLER NO. 4 — MONSIEUR NORMAND JOLICOEUR**
- Le directeur général / secrétaire trésorier assermente monsieur Normand Jolicoeur au titre de conseiller au siège no 4.
- 2014-10-06.03** **RAPPORT DU MAIRE ET DES CONSEILLERS**
- Le maire et les conseillers font un rapport des différents dossiers sur lesquels ils sont intervenus.
- 2014-10-06.04** **PÉRIODE DE QUESTIONS**
- Vingt et un (21) citoyens et aucun journaliste sont présents dans l'audience.
- | INTERVENANTS | OBJET |
|-------------------|--|
| Paul St-Pierre | Est-ce qu'il y a eu du nouveau sur la demande de la zone inondable à la MRC |
| Pierre Gibeault | Avancement sur la pression sur la rue Hovey |
| Hugh Gwyn | Mettre les commentaires sur le projet Laliberté sur une page Internet. Améliorer l'accessibilité des études faites par le promoteur. |
| Donald Watt | Responsabilité de la municipalité si la construction est permise dans une zone inondable. |
| Jacques Campbell | Gestion du centre de Ski et golf Orford, qui est responsable du déficit? |
| M. Baxter | Suivi Sentier nature Tomifobia demande de subvention |
| Helene CunniNgham | Combien d'arbres seront touchés par le projet Laliberté? Y aurait-il des mesures protectrices ? |
| Pierre Jean-Marie | Niveau du lac bas |
- 2014-10-06.05** **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 SEPTEMBRE 2014**
- SUR PROPOSITION DUMENT FAITE PAR MICHAEL MUNKITTRICK
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS
- QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2014 soit adopté tel que présenté.
- ADOPTÉE
- 2014-10-06.06** **CORRESPONDANCE**
- La liste de correspondance a été remise aux membres du conseil.
- 2014-10-06.07** **DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 30 SEPTEMBRE 2014**
- Le directeur général dépose aux membres du conseil l'état des revenus et dépenses au 30 septembre 2014.
- 2014-10-06.08** **VENTE DU LOT 4 028 648**
- ATTENDU QUE la municipalité a reçu une offre d'achat pour le lot 4 028 648 faite par M. Marc Leroux et Mme Monique F. Leroux au montant de 6 000 \$;
- ATTENDU QUE la municipalité n'a pas d'usage pour ce lot;
- ATTENDU QUE l'évaluateur de la municipalité a établi la valeur du lot à 4 970,20 \$;

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY**

6 OCTOBRE 2014

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR ALAIN BEAULIEU
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE la municipalité accepte l'offre d'acquisition faite par M. et Mme Leroux;

QUE le maire et le directeur général soient autorisés à signer tout document pour mettre en vigueur cette résolution.

ADOPTÉE

2014-10-06.09

DON — CÉRÉMONIE JOUR DU SOUVENIR

ATTENDU QUE le Village de North Hatley compte et a compté parmi ses résidents des vétérans des deux guerres mondiales et de la guerre de Corée;

ATTENDU la présence et l'implication de la Légion canadienne au sein de la Municipalité;

ATTENDU QU'à chaque année, la Légion organise une cérémonie du jour du Souvenir le 11 novembre à laquelle sont conviés les élus municipaux;

ATTENDU QU'à chaque année, la Municipalité contribue à l'achat d'une couronne mortuaire en guise de contribution à ladite cérémonie;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR CLAUDE VILLENEUVE
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

DE procéder à l'achat d'une couronne mortuaire afin d'honorer la mémoire des citoyens tombés au combat lors des dites guerres.

ADOPTÉE

2014-10-06.10

MODIFICATION — AUTORISATION DE SIGNATURE D'EFFETS BANCAIRES – SIÈGE NO.4

ATTENDU QUE la résolution 2013-11-11.09 a été adoptée concernant l'autorisation de signature des effets bancaires;

ATTENDU QUE madame Carrol Haller a démissionné de son poste de conseillère no. 4 le 5 mai 2014;

ATTENDU QUE monsieur Normand Jolicoeur a été élu par acclamation, au poste de conseiller no. 4, le 3 octobre dernier et assermenté le 6 octobre 2014;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR PAULINE FARRUGIA
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE monsieur Normand Jolicoeur soit autorisé à signer les chèques et effets bancaires pour les comptes de la Municipalité du Village de North Hatley en tant que maire suppléant.

ADOPTÉE

2014-10-06.11

APPROBATION D'UNE ENTENTE POUR LE DÉPLACEMENT DE LA CONDUITE SITUÉE SUR LE LOT 4 028 643

ATTENDU QUE la municipalité possède une conduite installée sur le lot 4 028 643;

ATTENDU QUE la municipalité ne détient pas de servitude pour ladite conduite;

ATTENDU QUE le propriétaire du terrain refuse d'octroyer une servitude pour la conduite;

ATTENDU QUE le propriétaire exige que la municipalité déplace la conduite;

ATTENDU QUE les parties doivent convenir des modalités du déplacement de la conduite;

ATTENDU QUE l'avocat de la municipalité a déposé un projet d'entente;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR MARCELLA DAVIS GERRISH

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY**

6 OCTOBRE 2014

IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE le conseil municipal autorise la conclusion de l'entente telle que déposée;

QUE le conseil municipal autorise le maire, monsieur Michael Page, et le directeur général, monsieur Léonard Castagner, à signer, pour et au nom du Village de North Hatley, tout document pour donner effet à la présente.

ADOPTÉE

2014-10-06.12

MANDAT AU COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT DURABLE – MARINA ET PARC LOBADANAKI

ATTENDU QUE le conseil municipal a créé le comité de développement économique durable;

ATTENDU QUE le conseil peut confier des mandats à ses comités;

SUR PROPOSITION FAITE PAR ALAIN BEAULIEU
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE la Municipalité du Village de North Hatley demande au comité de développement durable d'élaborer des propositions d'aménagement de la marina et ~~du parc Lobadanaki~~ **des terrains municipaux avoisinant le quai municipal** de North Hatley.

ADOPTÉE

2014-10-06.13

ACCEPTATION DES COMPTES

SUR PROPOSITION DUMENT FAITE PAR PAULINE FARRUGIA
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

D'accepter le paiement des comptes fournisseurs selon le relevé présenté en date du 29 septembre 2014 par le Service de trésorerie :

Comptes réguliers au 29 septembre 2014 :	187 708,36 \$
Paieement par prélèvement :	4 855,89 \$

ADOPTÉE

2014-10-06.14

DÉBOURSÉS DE PLUS DE 5 000 \$

SUR PROPOSITION FAITE PAR CLAUDE VILLENEUVE
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

D'autoriser les achats suivants :

FOURNISSEURS	DATE	FACTURE	MONTANT
ENTREPRISES BRUCE STODDARD (LES)			
ENTRETIEN PLUVIAL - CHEMIN UNIVERSITÉ	1 mai 2014	1967	5 726,62 \$
ENTRETIEN PLUVIAL - CHEMIN UNIVERSITÉ	15 septembre 2014	2120	3 069,26 \$
		TOTAL	8 795,88 \$
			Taxes incluses
POMPES R. FONTAINE (LES)			
AQUEDUC - RÉSERVOIR EST	31-août-14	18446	2 798,48 \$
AQUEDUC - VALVE 8" ET ACCESSOIRE	31-août-14	18447	2 675,18 \$
ÉGOUT - POSTE POMPAGE #1	31-août-14	18455	431,05 \$
AQUEDUC ET ÉGOUT - PLONGÉE DANS LE LAC	11-sept-14	18476	1 095,25 \$
AQUEDUC - POSTE MCKAY - VÉRIFIER POMPE ET AMPÉRAGE	11-sept-14	18479	151,13 \$
		TOTAL	7 151,09 \$
			Taxes incluses

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY**

6 OCTOBRE 2014

ADOPTÉE

2014-10-06.15

VARIA

2014-10-06.16

PÉRIODE DE QUESTIONS

Paul St-Pierre
Jacques Campbell

Voir les dépenses
Où est situé le lot 4 028 648. Est-ce qu'il a
été offert à l'enchère

Patrick Downey

Va envoyer un courriel pour acquisition de
terrain

2014-10-06.17

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 20 h 15 les sujets apparaissant à l'ordre du jour ayant été traités;

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR NORMAND JOLICOEUR
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS**

Que la présente séance soit levée et fermée.

ADOPTÉE

Michael Page
Maire

Léonard Castagner
Directeur général et secrétaire trésorier

Je, Michael Page, atteste que
la signature du présent procès-verbal
équivalut à la signature par moi de
toutes les résolutions qu'il contient au
sens de l'article 142 (2) du Code municipal.